

Département de la Moselle

Arrondissement de Boulay

Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

Registre des délibérations du Conseil Communautaire

Séance du 6 mai 2026

Etaient présents :

Monsieur François GOSSLER (Bannay), Madame Laurine GILLOT (Berviller), Monsieur Régis THIEL (Bettange), Monsieur Gérard BAZIN (Bionville-sur-Nied), Madame Ginette MAGRAS (pouvoir de Mme Emilie THOMAS), Monsieur Denis WEBER, Monsieur Serge FRANTZ, Madame Anne KRIKAVA (pouvoir de M. Tanguy HECTOR), Madame Sumeyye CAYLAN, Monsieur Manuel PISULA (pouvoir de Mme Marie WOELFFEL), Monsieur André NEGRIN, Monsieur Philippe SCHUTZ, Madame Murielle HECHT, Monsieur Xavier MERTZ (Boulay), Monsieur Marc SCHNEIDER (Brouck), Monsieur René BERNARD (Château-Rouge), Monsieur Patrick PIERRE (Condé-Northen), Monsieur Denis KREMER (Coume), Monsieur Richard GEORGEL (DALEM), Monsieur François BIR (Denting), Monsieur Edouard HOMBOURGER (Eblange), Monsieur Jean-Marcel SCHROEDER (pouvoir de M. François ALBERT), Madame Audrey FLEURY-SELAK (pouvoir de Mme Corinne DALSTEIN), Monsieur Cyrille SCHAD, Madame Delphine METZINGER (Falck), Monsieur Pierre-Philippe CRAUSER (Gomelange), Monsieur André ISLER (Guinkirchen), Madame Roselyne DA SOLLER, Monsieur Jean-Michel LAUER (Hargarten-aux-Mines), Monsieur Christian LAURENTZ (Helstroff), Monsieur François-Xavier TROUPEL (Hinckange), Monsieur Pascal SCHULZ (Mégange), Monsieur Bernard COLBUS (Momerstroff), Madame Christiane MULLER (Narbéfontaine), Monsieur Gérard CRUSEM (Niedervisse), Monsieur Bruno DOYEN (Obervisse), Monsieur Gérard SIMON (pouvoir de M. Thierry AZEMA) (Ottonville), Madame Aurore SCHUTZ, Monsieur Arnaud FRANCHETTO (Piblange), Monsieur Adrien SCHERER (Rémering), Monsieur Pascal CHAMPLON (Roupeldange), Madame Audrey MESENBOURG (Tromborn), Monsieur Denis BUTTERBACH (pouvoir de Monsieur Emmanuel MICHEL) (Valmunster), Monsieur Franck ROGOVITZ (Varize-Vaudoncourt), Monsieur Michel ARNOULD (Velving), Monsieur Jean-Jacques SCHRAMM (Villing), Monsieur Nicolas GRASMUCK (Vœlfling-Lès-Bouzonville), Monsieur Jean-Claude BRETNACHER (Volmerange-lès Boulay).

Sous la présidence de Monsieur Franck ROGOVITZ, Président

Conseillers en fonction : 59

Conseillers présents : 54

Dont représentés : 7

Conseillers absents : 5

POINT N° 1 : Désignation du secrétaire de séance

Monsieur le Président propose que M. Laurent DANNER, Directeur Général des Services, soit désigné secrétaire de séance.

Après en avoir délibéré,
Les conseillers communautaires,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) de désigner M. Laurent DANNER, Directeur Général des Services, comme secrétaire de séance.

POINT N° 02 : Adoption des comptes rendus des Conseils Communautaires du 26 février 2026 et du 10 mars 2026

Monsieur le Président indique que les comptes rendus ont été envoyés à l'ensemble des conseillers communautaires.

Aucune remarque n'étant formulée à leur propos,

Après en avoir délibéré,
Les conseillers communautaires,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) d'adopter les comptes rendus des Conseils Communautaires du 26 février 2026 et du 10 mars 2026.

Vu l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

POINT N° 03 : Choix du système de vote (scrutin public ou bulletin secret)

Monsieur le Président explique que les deux points suivants de l'ordre du jour sont consacrés aux désignations des représentants de la CCHPB dans les différentes commissions, les syndicats intercommunaux et les autres organismes.

Au total, ce sont plusieurs dizaines de désignations (titulaires ou suppléants) qui doivent être votées.

Vu le nombre important que cela représente et le temps que prendraient ces votes s'ils devaient avoir lieu à bulletin secret, Monsieur le Président propose à l'assemblée de procéder à la désignation des représentants au scrutin public en cas de présentation d'un seul candidat et de procéder à un vote à bulletin secret uniquement lorsque plusieurs candidats se proposent pour une même désignation.

Les nominations prennent effet immédiatement.

Après en avoir délibéré,
le Conseil Communautaire,

DECIDE A L'UNANIMITE

- 1) de procéder à la désignation des représentants au scrutin public en cas de présentation d'un seul candidat et de procéder à un vote à bulletin secret uniquement lorsque plusieurs candidats se proposent pour une même désignation,
- 2) d'autoriser le Président à signer toute pièce administrative afférente.

Vu l'article L. 2121-21 du Code Général des Communautés Territoriales.

POINT N° 04 : Désignation des représentants de la Communauté de Communes dans les différents syndicats dont elle est membre

Monsieur le Président explique que la CCHPB doit désigner ses représentants dans les syndicats suivants :

- Syndicat du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Messine (SCOTAM) : 5 titulaires et 5 suppléants ;
- Moselle Fibre : 2 titulaires et 2 suppléants ;
- Syndicat des Déchets Ménagers de Moselle-Est (SYDEME) : 4 titulaires et 4 suppléants ;
- Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Bisten et de ses Affluents (SIAGBA) : 7 titulaires et 4 suppléants ;
- Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) des Eaux Vives des 3 Nied : 3 titulaires et 3 suppléants.

Pour la plupart de ces désignations, un seul candidat s'est présenté à chaque fois ; à l'exception des cas ayant fait l'objet d'un vote à bulletin secret (3^{ème} et 4^{ème} désignation pour le SYDEME et 3^{ème} désignation pour l'EPAGE).

Les candidats ont été immédiatement installés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

DECIDE A L'UNANIMITE

- 1) de désigner au scrutin public les délégués suivants dans les syndicats dont est membre de la CCHPB ou de procéder le cas échéant au vote à bulletin secret (3^{ème} et 4^{ème} désignation pour le SYDEME et 3^{ème} désignation pour l'EPAGE), comme suit :

SCOTAM (Schéma de cohérence territoriale)

Titulaires :

- Monsieur Manuel PISULA, élu à l'unanimité
- Madame Ginette MAGRAS, élue à l'unanimité
- Monsieur André ISLER, élu à l'unanimité
- Monsieur Thierry AZEMA, élu à l'unanimité
- Monsieur Arnaud FRANCHETTO, élu à l'unanimité

Suppléants :

- Monsieur Franck ROGOVITZ, élu à l'unanimité
- Monsieur Jean-Claude BRETNACHER, élu à l'unanimité
- Monsieur Gérard BAZIN, élu à l'unanimité
- Monsieur Xavier MERTZ, élu à l'unanimité
- Monsieur Philippe SCHUTZ, élu à l'unanimité

MOSELLE FIBRE

Titulaires :

- Monsieur Arnaud FRANCHETTO, élu à l'unanimité
- Monsieur Patrick PIERRE, élu à l'unanimité

Suppléants :

- Monsieur Denis KREMER, élu à l'unanimité
- Monsieur Marc SCHNEIDER, élu à l'unanimité

SYDEME (Traitement des déchets)

Titulaires :

- 1^{ère} désignation (1^{er} titulaire) : Madame Roselyne DA SOLLER – Pas de candidat, élection à l'unanimité – 54 votants, élue à l'unanimité des 54 votants
- 2^{ème} désignation (2^{ème} titulaire) : Madame Ginette MAGRAS – Pas de candidat, élection à l'unanimité – 54 votants, élue à l'unanimité des 54 votants
- 3^{ème} désignation (avec vote) :

Après appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Candidats :

- Monsieur Philippe SCHUTZ
- Madame Christiane MULLER
- Monsieur Serge FRANTZ
- Monsieur Thierry AZEMA

1er tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 54
- Bulletins blancs : 4
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 50
- Majorité absolue : 26 voix

Ont obtenu :

- Monsieur Philippe SCHUTZ : 27 voix
- Madame Christiane MULLER : 13 voix
- Monsieur Serge FRANTZ : 8 voix.
- Monsieur Thierry AZEMA : 2 voix

Monsieur Philippe SCHUTZ est élu 3^{ème} titulaire au SYDEME.

● 4^{ème} désignation (avec vote) :

Après appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Candidats :

- Madame Christiane MULLER
- Monsieur Serge FRANTZ
- Monsieur Thierry AZEMA

1er tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 54
- Bulletins blancs : 2
- Bulletins nuls : 1
- Suffrages exprimés : 51
- Majorité absolue : 26 voix

Ont obtenu :

- Madame Christiane MULLER : 31 voix
- Monsieur Serge FRANTZ : 15 voix.
- Monsieur Thierry AZEMA : 5 voix

Madame Christiane MULLER est élue 4^{ème} titulaire au SYDEME.

Suppléants :

- Monsieur Serge FRANTZ, élu à l'unanimité
- Monsieur Thierry AZEMA, élu à l'unanimité
- Monsieur Bernard COLBUS, élu à l'unanimité
- Madame Aurore SCHUTZ, élue à l'unanimité

SIAGBA

Titulaires :

- Monsieur Jean-Jacques SCHRAMM, élu à l'unanimité
- Madame Laurine GILLOT, élue à l'unanimité
- Monsieur Cyrille SCHAD, élu à l'unanimité
- Monsieur Jean-Michel LAUER, élu à l'unanimité
- Monsieur David TOURSCHER, élu à l'unanimité
- Madame Roselyne DA SOLLER, élue à l'unanimité
- Monsieur Richard GEORGEL, élu à l'unanimité

Suppléants :

- Madame Delphine METZINGER, élue à l'unanimité
- Madame Audrey FLEURY-SELAKE, élue à l'unanimité
- Madame Barbara MONICO, élue à l'unanimité
- Monsieur Jean-Marcel SCHROEDER, élu à l'unanimité

EPAGE des Eaux Vives des 3 Nied

Titulaires :

- 1^{ère} désignation (1^{er} titulaire) : Monsieur Jean-Claude BRETNACHER – 54 votants, élu à l'unanimité des 54 votants
- 2^{ème} désignation (2^{ème} titulaire) : Monsieur Manuel PISULA, élu à l'unanimité – 54 votants, élu à l'unanimité des 54 votants
- 3^{ème} désignation (avec vote) :

Après appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Candidats :

- Monsieur Patrick PIERRE
- Monsieur Bruno DOYEN
- Monsieur Edouard HOMBOURGER

1er tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 54
- Bulletins blancs : 3
- Bulletins nuls : 0
- Suffrages exprimés : 51
- Majorité absolue : 26 voix

Ont obtenu :

- Monsieur Patrick PIERRE : 25 voix
- Monsieur Bruno DOYEN : 6 voix
- Monsieur Edouard HOMBOURGER : 20 voix

Messieurs DOYEN et HOMBOURGER retirent leur candidature pour le 2^{ème} tour de scrutin.

Monsieur Patrick PIERRE est élu 3^{ème} titulaire à EPAGE.

Suppléants :

- Monsieur Bruno DOYEN, élu à l'unanimité
- Monsieur Edouard HOMBOURGER, élu à l'unanimité
- Monsieur Gérard SIMON, élu à l'unanimité

2) d'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives afférentes.

Vu l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

POINT N° 05 : Désignation des représentants de la Communauté de Communes dans les établissements ou organismes extérieurs

Monsieur le Président explique que la CCHPB doit désigner ses représentants dans les établissements ou organismes extérieurs suivants :

- Hôpital Le Secq de Crépy : 1 représentant ;
- Communauté Professionnelle Territoriale de Santé : 1 représentant et 1 suppléant ;
- Lycée Professionnel Interentreprises (LPI) : 2 titulaires et 2 suppléants ;
- Collège de Boulay : 1 représentant ;
- Collège de Falck : 1 représentant ;

- Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC) : 1 représentant titulaire et 1 représentant suppléant (les maires de Boulay et Falck ne peuvent être désignés car ils y siègent de droit en tant que maire lorsque des dossiers intéressent leur communes) ;
- Agence d'Urbanisme des Agglomérations de Moselle (AGURAM) : 2 représentants ;
- Moselle Agence Technique (MATEC) : 1 titulaire et 1 suppléant ;
- Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement (CAUE) : 1 titulaire et 1 suppléant ;
- Centre d'Etudes et d'Expertise sur les Risques, l'Environnement, la Mobilité et l'Aménagement (CEREMA) : 1 titulaire ;
- Moselle Attractivité : 1 titulaire et 1 suppléant ;
- Office de Tourisme de Saint-Avold : 2 titulaires et 2 suppléants ;
- Mission Locale pour l'Emploi : 3 représentants ;
- Comité Local pour l'Emploi : 1 titulaire et 1 suppléant ;
- Agence Locale de l'Energie et du Climat (ALEC) du Pays Messin : 1 représentant et 1 suppléant ;
- Commission consultative de suivi du Plan de Gestion des Déchets du Grand Est : 1 représentant et 1 suppléant ;
- Association des Collectivités pour la Maîtrise des Déchets et de l'Environnement (Assainissement) (ASCOMADE) : 1 titulaire et 1 suppléant ;
- Commission Environnement (Assainissement / Déchets / Transition Ecologique et Energétique) : 10 titulaires ;
- Comité National d'Action Sociale (CNAS) : 1 représentant et 1 suppléant ;
- Commission des Finances : le Président, 1 Vice-Président et 10 titulaires ;
- Commission Intercommunale des Impôts Directs : le Président, 1 Vice-Président et 39 titulaires ;
- Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) : 5 représentants ;
- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) : 9 représentants ;
- Plan Territorial de Relance et Transition Ecologique (PTRTE) : 5 représentants ;
- Plan de mobilité simplifiée (PDMS) : 6 titulaires ;
- Convention Territoriale Globale (CTG) : 11 représentants ;
- Plan Intercommunal de Sauvegarde (PCIS) : 10 représentants ;
- Commission d'Appel d'Offres (CAO) : 5 titulaires et 5 suppléants ;
- Commission de concession concernant les délégations de service public et décharge de Boulay : 5 titulaires et 5 suppléants ;
- Commission de concession concernant les délégations de service public petite enfance : 5 titulaires et 5 suppléants ;
- Ecole de Musique : 1 représentant ;
- Conférences des Maires : 37 Maires ;
- Commission Intercommunale d'Accessibilité : 8 titulaires.

Pour la plupart de ces désignations, un seul candidat s'est présenté à chaque fois ; à l'exception de l'AGURAM qui a fait l'objet d'un vote à bulletin secret en raison de la présentation de plusieurs candidats.

Ils ont été immédiatement installés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire,

DECIDE A L'UNANIMITE

- 1) de désigner au scrutin public les délégués suivants dans les syndicats dont est membre de la CCHPB ou de procéder pour l'AGURAM au vote à bulletin secret, comme suit :

Hôpital Le Secq de Crépy

Représentant :

- Monsieur Pierre-Philippe CRAUSER, élu à l'unanimité

Communauté Professionnelle Territoriale de Santé

Représentant :

- Madame Ginette MAGRAS, élue à l'unanimité

Suppléant :

- Monsieur Franck ROGOVITZ, élu à l'unanimité

LPI

Titulaires :

- Madame Ginette MAGRAS, élue à l'unanimité
- Monsieur Franck ROGOVITZ, élu à l'unanimité

Suppléants :

- Monsieur Pierre-Philippe CRAUSER, élu à l'unanimité
- Monsieur André NEGRIN, élu à l'unanimité

Collège de Boulay

Représentant :

- Monsieur André NEGRIN, élu à l'unanimité

Collège de Falck

Représentant :

- Monsieur Richard GEORGEL, élu à l'unanimité

Commission Départementale d'Aménagement Commercial (CDAC)

Représentant :

- Monsieur Franck ROGOVITZ, élu à l'unanimité

Représentant :

- Monsieur Christian LAURENTZ, élu à l'unanimité

AGURAM

Représentants :

- 1^{ère} désignation (sans vote) : Monsieur Manuel PISULA – 54 votants, élu à l'unanimité des 54 votants
- 2^{ème} désignation (avec vote) :

Après appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Candidats :

- Monsieur Philippe SCHUTZ
- Monsieur Thierry AZEMA

1er tour de scrutin :

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 54
- Bulletins blancs : 6
- Bulletins nuls : 1
- Suffrages exprimés : 47
- Majorité absolue : 24 voix

Ont obtenu :

- Monsieur Philippe SCHUTZ : 34 voix
- Monsieur Thierry AZEMA : 13 voix

Monsieur Philippe SCHUTZ est le 2^{ème} titulaire désigné

MATEC

Titulaire :

- Monsieur Manuel PISULA, élu à l'unanimité

Suppléant :

- Monsieur André ISLER, élu à l'unanimité

CAUE

Titulaire :

- Monsieur Franck ROGOVITZ, élu à l'unanimité

Suppléant :

- Madame Ginette MAGRAS, élue à l'unanimité

CEREMA

Titulaire :

- Monsieur Manuel PISULA, élu à l'unanimité

MOSELLE ATTRACTIVITE

Titulaire :

- Monsieur Franck ROGOVITZ, élu à l'unanimité

Suppléant :

- Madame Ginette MAGRAS, élue à l'unanimité

OFFICE DE TOURISME

Titulaires :

- Monsieur Denis BUTTERBACH, élu à l'unanimité
- Madame Anne KRIKAVA, élue à l'unanimité

Suppléants :

- Monsieur Jean-Marcel SCHROEDER, élu à l'unanimité
- Monsieur Xavier MERTZ, élu à l'unanimité

MISSION LOCALE

Représentants :

- Madame Ginette MAGRAS, élue à l'unanimité
- Madame Anne KRIKAVA, élue à l'unanimité
- Monsieur Bernard COLBUS, élu à l'unanimité

COMITE LOCAL POUR L'EMPLOI

Titulaire :

- Madame Ginette MAGRAS, élue à l'unanimité

Suppléant :

- Madame Carole TOURCHER, élue à l'unanimité

ALEC (Agence Locale pour l'Energie et le Climat du Pays Messin)

Représentant :

- Monsieur Christian LAURENTZ, élu à l'unanimité

Suppléant :

- Monsieur Manuel PISULA, élu à l'unanimité

Commission Consultative de Suivi du Plan de Gestion des Déchets du Grand Est

Titulaire :

- Madame Roselyne DA SOLLER, élue à l'unanimité

Suppléant :

- Monsieur Richard GEORGEL, élu à l'unanimité

ASCOMADE (Association des Collectivités pour la Maîtrise des Déchets et de l'Environnement (Assainissement))

Titulaire :

- Monsieur Jean-Claude BRETNACHER, élu à l'unanimité

Suppléant :

- Monsieur Richard GEORGEL, élu à l'unanimité

Commission Environnement (Assainissement / Déchets / Transition Ecologique et Energétique)

Titulaires :

- Monsieur Christian LAURENTZ, élu à l'unanimité
- Madame Roselyne DA SOLLER, élue à l'unanimité
- Monsieur Jean-Claude BRETNACHER, élu à l'unanimité
- Monsieur André ISLER, élu à l'unanimité
- Monsieur Philippe SCHUTZ, élu à l'unanimité
- Monsieur Gérard SIMON, élu à l'unanimité

- Monsieur Xavier MERTZ, élu à l'unanimité
- Monsieur François-Xavier TROUPEL, élu à l'unanimité
- Monsieur Gérard CRUSEM, élu à l'unanimité
- Monsieur Cyrille SCHAD, élu à l'unanimité

CNAS

Représentant :

- Madame Ginette MAGRAS, élue à l'unanimité

Suppléant :

- Madame Sandra LIEBGOTT, élue à l'unanimité

Commission des Finances

Président :

- Monsieur Franck ROGOVITZ, élu à l'unanimité

Vice-Président :

- Monsieur Emmanuel MICHEL, élu à l'unanimité

Titulaires :

- Madame Aurore SCHUTZ, élue à l'unanimité
- Monsieur Xavier MERTZ, élu à l'unanimité
- Monsieur Bernard COLBUS, élu à l'unanimité
- Monsieur Tanguy HECTOR, élu à l'unanimité
- Madame Christiane MULLER, élue à l'unanimité
- Monsieur Gérard CRUSEM, élu à l'unanimité
- Monsieur Serge FRANTZ, élu à l'unanimité
- Monsieur Thierry AZEMA, élu à l'unanimité
- Madame Anne KRIKAVA, élue à l'unanimité
- Monsieur Denis WEBER, élu à l'unanimité

Commission Intercommunale des Impôts Directs

Président :

- Monsieur Franck ROGOVITZ, élu à l'unanimité

Titulaires :

- Monsieur Emmanuel MICHEL, Vice-Président aux Finances, élu à l'unanimité
- Monsieur Pierre ALBERT, élu à l'unanimité
- Monsieur Cyrille SCHAD, élu à l'unanimité
- Monsieur Marc SCHNEIDER, élu à l'unanimité
- Monsieur François GOSSLER, élu à l'unanimité

- Madame Aurore SCHUTZ, élue à l'unanimité
- Monsieur Serge FRANTZ, élu à l'unanimité
- Monsieur Tanguy HECTOR, élu à l'unanimité
- Madame Sumeyye CAYLAN, élue à l'unanimité
- Monsieur Xavier MERTZ, élu à l'unanimité
- Monsieur Michel ARNOULD, élu à l'unanimité
- Monsieur Gérard SIMON, élu à l'unanimité
- Monsieur Bruno DOYEN, élu à l'unanimité
- Monsieur Denis KREMER, élu à l'unanimité
- Monsieur Gérard BAZIN, élu à l'unanimité
- Madame Audrey FLEURY-SELAKE, élue à l'unanimité
- Monsieur Jean-Michel LAUER, élu à l'unanimité
- Madame Ginette MAGRAS, élue à l'unanimité
- Monsieur Jean-Marcel SCHROEDER, élu à l'unanimité
- Madame Charlotte PIQUET, élue à l'unanimité
- Monsieur Jean-Claude BRETNACHER, élu à l'unanimité
- Madame Roselyne DA SOLLER, élue à l'unanimité
- Monsieur Denis BUTTERBACH, élu à l'unanimité
- Monsieur Christian LAURENTZ, élu à l'unanimité
- Monsieur Richard GEORGEL, élu à l'unanimité
- Monsieur Manuel PISULA, élu à l'unanimité
- Monsieur Denis WEBER, élu à l'unanimité
- Monsieur Philippe SCHUTZ, élu à l'unanimité
- Monsieur André ISLER, élu à l'unanimité
- Monsieur François-Xavier TROUPEL, élu à l'unanimité
- Madame Muriel HECHT, élue à l'unanimité
- Monsieur Bernard COLBUS, élu à l'unanimité
- Madame Emilie THOMAS, élue à l'unanimité
- Monsieur François ALBERT, élu à l'unanimité
- Madame Laurine GILLOT, élue à l'unanimité
- Monsieur André NEGRIN, élu à l'unanimité
- Madame Marie WOELFFEL, élue à l'unanimité
- Monsieur Cédric GUTZWILLER, élu à l'unanimité
- Monsieur Guy GRESSET, élu à l'unanimité
- Madame Dominique LAMBERT, élue à l'unanimité

PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

Représentants :

- Monsieur Christian LAURENTZ, élu à l'unanimité
- Madame Ginette MAGRAS, élue à l'unanimité
- Monsieur François-Xavier TROUPEL, élu à l'unanimité
- Monsieur Philippe SCHUTZ, élu à l'unanimité
- Monsieur Marc SCHNEIDER, élu à l'unanimité

PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Représentants :

- Monsieur Manuel PISULA, élu à l'unanimité
- Madame Ginette MAGRAS, élue à l'unanimité
- Monsieur Pierre ALBERT, élu à l'unanimité
- Monsieur Arnaud FRANCHETTO, élu à l'unanimité
- Monsieur Philippe SCHUTZ, élu à l'unanimité
- Monsieur Xavier MERTZ, élu à l'unanimité
- Monsieur Thierry AZEMA, élu à l'unanimité
- Monsieur Edouard HOMBOURGER, élu à l'unanimité
- Monsieur Marc SCHNEIDER, élu à l'unanimité

PTRTE (Plan Territorial de Relance et Transition Ecologique)

Représentants :

- Madame Ginette MAGRAS, élue à l'unanimité
- Monsieur Emmanuel MICHEL, élu à l'unanimité
- Monsieur Gérard SIMON, élu à l'unanimité
- Monsieur Christian LAURENTZ, élu à l'unanimité
- Monsieur Denis WEBER, élu à l'unanimité

PDMS (Plan de mobilité simplifiée)

Représentants :

- Monsieur Christian LAURENTZ, élu à l'unanimité
- Monsieur Jean-Marcel SCHROEDER, élu à l'unanimité
- Madame Aurore SCHUTZ, élue à l'unanimité
- Madame Christiane MULLER, élue à l'unanimité
- Monsieur Guy GRESSET, élu à l'unanimité
- Madame Audrey FLEURY-SELAKE, élue à l'unanimité

CTG (Convention Territoriale Globale)

Représentants :

- Monsieur Jean-Marcel SCHROEDER, élu à l'unanimité
- Madame Ginette MAGRAS, élue à l'unanimité
- Monsieur Jean-Claude BRETNACHER, élu à l'unanimité
- Monsieur Emmanuel MICHEL, élu à l'unanimité
- Madame Patricia JAGER, élue à l'unanimité
- Madame Audrey FLEURY-SELAKE, élue à l'unanimité
- Madame Laurine GILLOT, élue à l'unanimité
- Madame Emilie THOMAS, élue à l'unanimité
- Monsieur Denis KREMER, élu à l'unanimité

- Madame Rachel MALESKA, élue à l'unanimité
- Madame Karine ZANNIER, élue à l'unanimité

PCIS (Plan Intercommunal de Sauvegarde)

Représentants :

- Monsieur Richard GEORGEL, élu à l'unanimité
- Madame Laurine GILLOT, élue à l'unanimité
- Madame Ginette MAGRAS, élue à l'unanimité
- Monsieur Manuel PISULA, élu à l'unanimité
- Madame Delphine METZINGER, élue à l'unanimité
- Monsieur Bruno DOYEN, élu à l'unanimité
- Monsieur François BIR, élu à l'unanimité
- Monsieur David TOURSCHER, élu à l'unanimité
- Monsieur Gabriel MERELLI, élu à l'unanimité
- Madame Francine BRIZARD, élue à l'unanimité

CAO (Commission d'Appel d'Offres)

Titulaires :

- Monsieur Jean-Claude BRETNACHER, élu à l'unanimité
- Monsieur Manuel PISULA, élu à l'unanimité
- Monsieur Christian LAURENTZ, élu à l'unanimité
- Madame Roselyne DA SOLLER, élue à l'unanimité
- Monsieur Denis BUTTERBACH, élu à l'unanimité

Suppléants :

- Madame Ginette MAGRAS, élue à l'unanimité
- Monsieur Emmanuel MICHEL, élu à l'unanimité
- Monsieur Richard GEORGEL, élu à l'unanimité
- Monsieur Arnaud FRANCHETTO, élu à l'unanimité
- Madame Anne KRIKAVA, élue à l'unanimité

Commission de concession concernant les délégations de service public et décharge de Boulay

Titulaires :

- Monsieur Jean-Claude BRETNACHER, élu à l'unanimité
- Madame Roselyne DA SOLLER, élue à l'unanimité
- Monsieur Richard GEORGEL, élu à l'unanimité
- Monsieur Denis KREMER, élu à l'unanimité
- Monsieur Philippe SCHUTZ, élu à l'unanimité

Suppléants :

- Monsieur Xavier MERTZ, élu à l'unanimité
- Monsieur Patrick PIERRE, élu à l'unanimité
- Madame Christiane MULLER, élue à l'unanimité
- Madame Anne KRIKAVA, élue à l'unanimité
- Monsieur Emmanuel MICHEL, élu à l'unanimité

Commission de concession concernant les délégations de service public petite enfance

Titulaires :

- Monsieur Jean-Marcel SCHROEDER, élu à l'unanimité
- Madame Ginette MAGRAS, élue à l'unanimité
- Monsieur André NEGRIN, élu à l'unanimité
- Madame Laurine GILLOT, élue à l'unanimité
- Madame Anne KRIKAVA, élue à l'unanimité

Suppléants :

- Madame Emilie THOMAS, élue à l'unanimité
- Monsieur Richard GEORGEL, élu à l'unanimité
- Madame Marie WOELFFEL, élue à l'unanimité
- Madame Audrey FLEURY-SELAK, élue à l'unanimité
- Monsieur Christian LAURENTZ, élu à l'unanimité

Ecole de Musique

Représentant :

- Monsieur Denis BUTTERBACH, élu à l'unanimité

Conférences des Maires

Titulaires :

- Monsieur François GOSSLER
- Madame Laurine GILLOT
- Monsieur Régis THIEL
- Monsieur Gérard BAZIN
- Madame Ginette MAGRAS
- Monsieur Marc SCHNEIDER
- Monsieur René BERNARD
- Monsieur Patrick PIERRE
- Monsieur Denis KREMER
- Monsieur Arnaud ENZINGER
- Monsieur François BIR
- Monsieur Edouard HOMBOURGER
- Monsieur Jean-Marcel SCHROEDER

- Monsieur Pierre-Philippe CRAUSER
- Monsieur André ISLER
- Madame Roselyne DA SOLLER
- Monsieur Christian LAURENTZ
- Monsieur Bernard SCHOECK
- Monsieur Antonio MONGELLI
- Madame Rachel ERCKER SESKO
- Monsieur Bernard COLBUS
- Madame Christiane MULLER
- Monsieur Gérard CRUSEM
- Monsieur Guy HESSE
- Monsieur Bruno DOYEN
- Monsieur Gérard SIMON
- Madame Aurore SCHUTZ
- Monsieur Adrien SCHERER
- Monsieur Pascal CHAMPLON
- Monsieur Emmanuel MICHEL
- Monsieur Serge SCHNEIDER
- Monsieur Denis BUTTERBACH
- Monsieur Franck ROGOVITZ
- Monsieur Michel ARNOULD
- Monsieur Jean-Jacques SCHRAMM
- Monsieur Nicolas GRASMUCK
- Monsieur Pierre ALBERT

Commission Intercommunale d'Accessibilité

Titulaires :

- Monsieur Serge FRANTZ, élu à l'unanimité
- Monsieur Pierre-Philippe CRAUSER, élu à l'unanimité
- Madame Sumeyye CAYLAN, élue à l'unanimité
- Madame Christiane MULLER, élue à l'unanimité
- Monsieur Xavier MERTZ, élu à l'unanimité
- Madame Ginette MAGRAS, élue à l'unanimité
- Monsieur André ISLER, élu à l'unanimité
- Monsieur Jean-Claude BRETNACHER, élu à l'unanimité

2) d'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives afférentes.

Vu les articles L. 5211-1 et L. 2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

POINT N° 06 : Adoption du règlement intérieur de l'Assemblée

Monsieur le Président rappelle que le projet de règlement intérieur a été transmis à l'ensemble des conseillers communautaires.

Il doit être adopté dans les 6 mois de l'installation du Conseil Communautaire.

Après en avoir délibéré,
Les conseillers communautaires,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) d'adopter le règlement intérieur de l'Assemblée tel que présenté en séance ;
- 2) d'autoriser le Président à signer toutes les pièces administratives afférentes.

POINT N° 07 : Composition du Comité Social Territorial commun à la CCHPB et aux 33 communes qui ont décidé de s'y rattacher

Le Président rappelle que le Conseil Communautaire a décidé le 26 février 2026 la création d'un comité social territorial commun à la CCHPB et à 33 de ses communes membres, dans le cadre de l'organisation des élections professionnelles prévues le 10 décembre 2026. Le 28 avril, les organisations syndicales représentatives (présence de représentants de la CGT, la CFDT et la CFTC) ont été conviées pour les consulter sur l'organisation des futures élections et les informer du souhait de la collectivité quant à la composition du futur CST commun.

La préparation de ces élections se poursuit et le président propose au conseil les modalités de composition suivantes pour le Comité Social Territorial :

- Paritarisme : d'instituer le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants des collectivités adhérentes au CST égal à celui des représentants du personnel, pour les titulaires et suppléants.
- Voix délibérative du collège employeur : il est proposé que le collège employeur ait voix délibérative, comme celui des agents.
- Composition du CST : de fixer le nombre de sièges pour le collège des représentants du personnel à 5 titulaires et 5 suppléants et le collège employeur avec 5 titulaires et 5 suppléants avec voix délibérative.
- Parité hommes femmes : 265 agents issus des 34 collectivités adhérentes forment le collège électoral. 183 agents sont des femmes, soit 69,06 %. Par conséquent, les listes de candidats du collège des agents devront respecter cette proportion, les organisations syndicales ayant la liberté d'arrondir à l'entier inférieur ou supérieur. Par conséquent, les listes devront être composées de 3 ou 4 femmes titulaires et suppléantes, et d'1 ou 2 hommes.

Par ailleurs, le CST comprenant plus de 200 agents, la loi prévoit la création d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail (FSSCT), rattachée au CST et reprenant les prérogatives des anciens CHSCT. Les règles de fonctionnement de cette formation sont les mêmes que pour le CST.

Après en avoir délibéré,
Les conseillers communautaires,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) d'appliquer les modalités de composition suivantes pour le CST :
 - Paritarisme : d'instituer le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants des collectivités adhérentes au CST égal à celui des représentants du personnel, pour les titulaires et suppléants ;
 - Voix délibérative du collège employeur : il est proposé que le collège employeur ait voix délibérative, comme celui des agents ;
 - Composition du CST : de fixer le nombre de sièges pour le collège des représentants du personnel à 5 titulaires et 5 suppléants et le collège employeur avec 5 titulaires et 5 suppléants avec voix délibérative ;
 - Parité hommes femmes : 265 agents issus des 34 collectivités adhérentes forment le collège électoral. 183 agents sont des femmes, soit 69,06 %. Par conséquent, les listes de candidats du collège des agents devront respecter cette proportion, les organisations syndicales ayant la liberté d'arrondir à l'entier inférieur ou supérieur. Par conséquent, les listes devront être composées de 3 ou 4 femmes titulaires et suppléantes, et d'1 ou 2 hommes.
- 2) de créer une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail (FSSCT), rattachée au CST et reprenant les prérogatives des anciens CHSCT. Les règles de fonctionnement de cette formation sont les mêmes que pour le CST ;
- 3) d'autoriser le président à signer toutes les pièces administratives afférentes.

Franck ROGOVITZ



Président

Laurent DANNER



Secrétaire de Séance